

Chapitre 02 - Secourir une personne



RECOMMANDATIONS

- ▶ relatives à l'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau 1

Obstruction des voies aériennes

Définition - Signes

L'obstruction brutale des voies aériennes (OBVA) est la gêne ou l'empêchement brutal des mouvements de l'air entre l'extérieur et les poumons. Elle est qualifiée :

- d'obstruction partielle, lorsque l'air peut encore atteindre les poumons. La respiration reste efficace.
- d'obstruction complète lorsque l'air ne peut plus atteindre les poumons. La respiration n'est plus efficace ou impossible.

Causes

Les corps étrangers qui sont le plus souvent à l'origine d'une obstruction brutale des voies aériennes sont les aliments (noix, cacahuètes, carottes) ou des objets (aimants de magnets, jouets). L'OBVA peut survenir à tout âge, mais elle est plus fréquente chez l'enfant et chez la personne âgée.

L'obstruction se produit le plus souvent lorsque la personne est en train de manger, de boire ou de porter un objet à la bouche.

Des facteurs de risques exposent au risque de survenue d'une OBVA par corps étranger comme la prise de médicaments, d'alcool, les maladies neurologiques qui diminuent ou altèrent la déglutition ou la toux, la démence, mais aussi une mauvaise dentition.

Risques

Une obstruction brutale des voies aériennes par un corps étranger peut mettre en jeu immédiatement la vie de la victime ou entraîner des complications qui peuvent survenir plusieurs jours après.

Signes

Demander à la victime « est-ce que vous vous étouffez ? ».

Si la victime peut parler, crier, tousser et respirer, parfois avec un bruit surajouté, il s'agit d'une **obstruction partielle**.

Si la victime ne peut plus parler, crier, tousser ou émettre un son, garde la bouche ouverte, s'agite, devient rapidement bleue, il s'agit d'une **obstruction complète**.

Principes d'action

L'action du sauveteur doit permettre :

- de désobstruer les voies aériennes en cas d'obstruction complète ;
- d'empêcher toute aggravation en cas d'obstruction partielle.

La victime présente une obstruction partielle :

- installer la victime dans la position où elle se sent le mieux ;
- encourager la victime à tousser¹ ;
- demander un avis médical et appliquer les consignes ;
- surveiller attentivement la victime.

Si la toux devient inefficace et que la victime montre des signes de fatigue, il convient alors d'appliquer la conduite à tenir devant une obstruction complète.

La victime présente une obstruction complète :

- donner de 1 à 5 « claques dans le dos » ;
- réaliser de 1 à 5 « compressions » en cas d'inefficacité ou d'impossibilité de pratiquer des « claques dans le dos » :
 - au niveau abdominal, s'il s'agit d'un adulte ou d'un enfant ;
 - au niveau thoracique, s'il s'agit :
 - d'un nourrisson ;
 - d'un adulte obèse ou d'une femme enceinte lorsqu'il est impossible d'encercler l'abdomen ;
 - d'une **personne alitée ou allongée**, difficilement mobilisable.
- répéter le cycle « claques dans le dos » et « compressions » ;
- interrompre les manœuvres dès :
 - l'apparition d'une toux, de cris ou de pleurs ;
 - la reprise de la respiration ;
 - le rejet du corps étranger.

Si les manœuvres de désobstruction sont efficaces :

- installer la victime dans la position où elle se sent le mieux ;
- la réconforter en lui parlant régulièrement ;
- desserrer les vêtements ;
- faire alerter ou alerter les secours et appliquer leurs consignes ;
- surveiller la victime.

Si la victime perd connaissance :

Accompagner la victime au sol puis :

- faire alerter ou alerter les secours ;
- réaliser une réanimation cardio-pulmonaire ;
- rechercher la présence du corps étranger dans la bouche à la fin de chaque cycle de compressions thoraciques. Le retirer prudemment s'il est accessible ;
- poursuivre les gestes de réanimation jusqu'à ce que la victime respire normalement ou jusqu'au relais avec les services de secours.

¹ Le fait d'encourager à tousser aide au rejet du corps étranger.

Désobstruction par compressions thoraciques chez l'adulte

Indication

Cette technique est indiquée en cas d'obstruction complète des voies aériennes par un corps étranger, lorsqu'il est impossible d'encercler l'abdomen de la victime (obèse, femme enceinte dans les derniers mois de grossesse, etc.) et après une série de 5 claques dans le dos inefficaces.

Justification

Le but de cette technique est de comprimer l'air contenu dans les poumons de la victime et d'expulser le corps étranger par un effet de « piston ». Suivant l'importance et la position du corps étranger, plusieurs pressions successives peuvent être nécessaires pour l'expulser.

Réalisation

Personne dont il est impossible d'encercler l'abdomen (obèse ou femme enceinte)

- se positionner derrière la victime ;
- placer ses avant-bras sous les bras de la victime et encercler la poitrine de la victime ;
- placer le poing fermé (dos de la main vers le ciel) au milieu du sternum, sans appuyer sur la pointe inférieure du sternum ;
- placer l'autre main sur la première sans appuyer les avant-bras sur les côtes ;
- tirer franchement en exerçant une pression vers l'arrière ;
- effectuer de 1 à 5 compressions, en relâchant entre chacune.

Personne alitée ou allongée, difficilement mobilisable

- effectuer des compressions thoraciques, comme pour une victime en arrêt cardiaque.

Points clés

Les compressions thoraciques doivent être réalisées :

- au milieu du sternum ;
- sans appuyer sur les côtes ;
- vers l'arrière.